

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Fontaine

<https://www.cadre21.org/membres/364221fae7b31574f8052f9e>

Date d'obtention : 2020-11-04 20:11:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Pour commencer, tout en rassurant l'élève, il est important de bien comprendre la situation en remplissant la grille d'évaluation sexto pour déterminer la nature et les intentions de l'incident. Ensuite, s'il y a d'autres élèves impliqués, les rencontrer seul à seul pour faire remplir la grille d'évaluation avec eux et leur demander de ne pas parler de l'incident avec d'autres gens. Si après les rencontres, l'intervenant se rend compte que l'incident est de nature malveillante, il ou elle ne doit pas remplir la grille avec lui et doit immédiatement appeler le service de police qui prendra en charge la situation avec l'élève. L'intervenant peut tout de même rencontrer l'élève pour lui expliquer qu'il a des informations que son téléphone qui contiendrait des images correspondant à de la pornographie juvénile et qu'il doit confisquer son téléphone et le mettre dans sac scellé, fermé par l'élève pour arrêter la diffusion de l'image. Si c'est de nature impulsive, après avoir rencontré les élèves concerner et confisquer les téléphones, l'intervenant doit appeler le service de police, qui prendra la situation en main et fera les rencontres de sensibilisation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

D'agir rapidement!

De toujours rencontrer tous les élèves concernés pour avoir une meilleure image de l'incident. Les rencontrer un à un.

Confisquer les téléphones sans regarder leurs contenus et informer les policiers de la situation, toujours dans le but de protéger l'intégrité physique et psychologique de l'élève et aussi pour arrêter la diffusion des photos.

Ne jamais rien divulguer au média. Rester discret dans tout le processus.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que tout ce processus est délicat, mais je crois que ce qu'il l'est encore plus, pour nous les intervenants en milieu scolaire, est la rencontre avec les élèves. Notre travail est non seulement de recueillir l'information de la situation en toute confidentialité, mais, de le faire d'une manière à rassurer les élèves, de faire cela le



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

